



Compte rendu

AG Ligue Occitanie 02 juin 2018 Narbonne

Objet: Procès Verbal des **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire** du 2 juin 2018 de la Ligue Occitanie des Sports de Glace (LOSG).

Membres sortants présents

Bernard Carles	Président
Françoise Sanchez	Vice Présidente
Christiane Meric	Trésorière
Sébastien Bonello	Membre

Jérôme Basset	coopté
Dolma Garcia	cooptée

Membres sortants excusés

Jean Claude Schneider	Secrétaire
Clémentine Bernadette	Membre Ligue

Présents clubs

Anne Marie Abadie (TCP) , Lionel Roche (COPN); Laëtitia Barrau (CSG), Simonne Berger (TCP), Stéphanie Nauroy (COPN), Hélène Cucuphat (BPG), Céline Pietrobon (BPG), Pauline Peletier (NPL), Marie-Laure Hamel (ASG) Danielle Rols (TCP), Gilles Rols (TCP) Laurence Lepage (TCP), Thierry Facerias (BPG), Marjolaine Crabol (BPG) Martine Ferrage (BPG), Élisabeth Cognet (MMMSG), Alain Wyckaery (ASG), Luc Verhaeghe (ART) Sébastien Bonello (TSG) Françoise Sanchez (TSG) Meric Christiane (TSG) Jérôme Basset (ASG) Dolma Garcia (CGFR) Bernard Carles (ART)

Nathalie ROBERT	Cadre Technique Ligue
-----------------	-----------------------

Mot de bienvenue du Président

Bonjour,

Je vous prie d'excuser Bernadette Clémente et Jean Claude Schneider Secrétaire Général de la ligue de leurs absences pour raisons familiales. Nous allons essayer de les remplacer au mieux. Merci Bernadette et Jean Claude de tout le travail que vous avez fait ai sein de notre Ligue.

Nous voici arrivés à la fin de notre mandature et je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Je voudrais adresser aussi mes remerciements aux membres de la Ligue qui m'ont accompagné tout au long de ces quatre années et permis de prendre les bonnes décisions pour arriver à ce que notre ligue puisse être reconnue auprès des collectivités locales et Fédérale ainsi qu'à la fusion de la ligue Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.

Les moyens de la Ligue deviennent de plus en plus difficiles et restreints. Pour preuve le CNDS 2018 où aucune ligne budgétaire n'est compatible avec les Sports de glace. Nous avons fait au mieux, en espérant pouvoir obtenir une subvention dans ce cadre-là cette saison.

Il devient très difficile de pouvoir justifier nos actions en cohérence avec les lignes d'attribution du CNDS voire même de la Région.

La Ligue a préservé la formation de vos adhérents en matière de passage BFI et BF2 ainsi que le PSC1.

Les formations de juges qui sont, certes, indispensables, nous sont facturées en nous mettant devant le fait accompli. Ces formations doivent nous être signalées en amont.

La Ligue a renouvelé le matériel informatique pour nos compétitions et nous y avons intégré la vidéo avec tout ce que cela incombe, afin de pouvoir être autonome sur notre Ligue.

Les retours du stage de Castres avec Nathalie Pechalat ont été très positifs. Merci tout particulièrement à Dominique Kennerson et Nathalie Robert.

L'équipe ETR a bien fonctionné et a répondu aux demandes faites par la Ligue. Merci tout particulièrement à Audrey, Sylvain, Dominique, Laurence et Valérie.

La Ligue a fait aussi des mécontents en ne répondant pas à leurs demandes, en n'apportant pas assez au haut niveau. Elle a fait des choix et je les assume pleinement. Cela nous a même valu quelques petits soucis avec la DTN et ils se sont réglés très rapidement.

Croyez le bien, ce n'est pas de gaieté de cœur que la Ligue donne une réponse négative à votre demande.

Tous ces points seront abordés au cours de nos deux prochaines AG.

Je vous remercie de votre présence qui prouve l'intérêt que vous portez à votre Ligue. Je vous propose de commencer cette AG ordinaire et AG électorale. Je souhaite qu'elle se passe en toute tranquillité et transparence. Je suis convaincu que vous ferez le meilleur choix pour votre Ligue.

Merci à tous les présents, Bonne AG

Bernard

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour AG ordinaire

- 1) Nomination commission de vérification des pouvoirs
- 2) Approbation du CR de l'AGO du 1er juillet 2017 Narbonne
- 3) Rapport moral et d'activités (approbation)
- 4) Rapport financier 2017 approbation et vote quitus
- 5) Point budget 2018 et Budget prévisionnel 2018
- 6) Points disciplines
- 7) Collège Hubertine Auclair
- 8) Questions diverses

Point 1

Nomination Commission de vérification des pouvoirs

Le Président demande à trois personnes de bien vouloir assurer cette mission

Les personnes désignées sont :

- Martine Ferrage
- Caroline Pietrobon
- Simone Berger

Info validation du quorum

Statuts :

Quorum pour que l'assemblée générale puisse délibérer (*Article 10 des statuts -1 fonctionnement- g*)

- g) Pour que l'assemblée générale puisse valablement délibérer, la moitié au moins des associations membres de la Ligue d'Occitanie des Sports de Glace devront être présentes ou représentées, les associations présentes ou représentées détenant au moins la moitié des voix des membres composant l'assemblée générale.

Nombre d'association de la ligue = 12 clubs

soit 6 clubs minimum

Nombre de voix des 12 clubs = 69 voix

soit un minimum de 35 voix

Le quorum atteint avec 11 clubs présents sur 12

Nombre de voix 66 sur 69

L'assemblée peut officiellement délibérer

Point 2

Approbation du CR de l'AGE du 1^{er} juillet 2017 Narbonne

Le Président précise que le CR l'AG 02 juillet 2017 a été adressé par mail aux Clubs et qu'il est toujours consultable sur le site de la ligue

Le Président propose le CR AGE 2017 à l'approbation des clubs

(Rappel : seuls les Présidents de clubs ont droit de vote ou le membre ayant reçu procuration)

Le CR de l'AGE est approuvé à l'unanimité

Point 3

Présentation du rapport moral

AG Ordinaire : ordre du jour

- 1) Nomination commission de vérification des pouvoirs
- 2) Approbation du CR de l'AGO du 2 juillet 2017 Narbonne
- 3) Rapport moral et d'activités (approbation)
- 4) Rapport financier 2017 et quitus
- 5) Point budget 2018 et Budget prévisionnel 2019
- 6) Points disciplines
- 7) Collège Herbertine Auclair
- 8) Questions diverses

En l'absence du Secrétaire Général, le rapport moral et d'activité est présenté par Françoise Sanchez

- Rappel des valeurs de l'association
- Fonctionnement interne de notre Ligue
- Positionnement de la Ligue avec son environnement
- Nos moyens financiers pour la saison 2016/2017
- Nos actions concernant les disciplines sportives
- Nos actions concernant le sport de Haut Niveau
- Nos actions concernant les formations
- Nos actions concernant le Handisport
- État des lieux sur la Ligue
- Au niveau des résultats sportifs
- Au niveau des Officiels d'Arbitrage

Madame Dolma Garcia signale l'absence des BF1 de Font Romeu sur le listing présenté dans le compte rendu d'activité. La ligue vérifiera et ajoutera les noms s'ils ont été omis.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité

Point 4

Présentation bilan financier exercice 2017 (Christiane)

Le Bilan financier est établi sur l'année civile et non sur la saison sportive.

Association :Ligue Midi Pyrenées SG AG 2018

CHARGES	Année 2017
60 Achats directs	12 269,61
61 Services extérieurs	15 740,32
62 Autres services extérieurs	5 816,53
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
64 Charges de personnel	46 770,34
65 Autres charges de gestion courante	0,00
66 Charges financières	0,00
TOTAL I	80 596,80
67 Charges exceptionnelles	0,00
68 Dotation aux amortissements et provisions	0,00
TOTAL II	0,00
86 Emploi des contributions volontaires	0,00
TOTAL III	0,00
TOTAL GENERAL (Total I + II + III)	80 596,80

Association :Ligue Midi Pyrenées SG AG 2018

PRODUITS	Année 2017
70 - Produits des activités	1 964,00
74 - Subventions d'exploitation	24 041,00
75 - Autres produits de gestion courante	1 200,00
76 - Produits financiers	104,46
TOTAL I	27 309,46
77 - Produits exceptionnels	20,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00
79 - Transferts de charges	45 745,51
TOTAL II	45 765,51
87 - Contributions volontaires en nature	0,00
TOTAL III	0,00
TOTAL GENERAL (Total I + II + III)	73 074,97

Point banque au 1^{er} janvier 2017

Association :Ligue Midi Pyrenées SG AG 2018

du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

Billan ligue

PRODUITS	73 074,97 €
	4 915,77 €
ACHATS ORDI + CASQUES + VIDEO	11 478,53 €
TOTAL PRODUITS	89 469,27 €
CHARGES	80 596,80 €
PART SUR 2017 ACHATS ORDI + CASQUES + VIDEO	3 826,28 €
TOTAL CHARGES	84 423,08 €
RESULTAT	5 046,19 €

du 1er janvier 2017 au 31 decembre 2017

POINT BANQUE

Compte CE n° 08101253676

Solde au 1er janvier 2017	10886,76
Solde au 31 decembre 2017	8240,21

LIVRET A

compte n° 00059118971

Solde au 1er janvier 2017	13927,53
Intérêts	104,46
Solde au 31 decembre 2017	14031,99

Achat matériel informatique comptabilité

27/06/2017	Vidéo Plus encodeur BH264	1574,39€
11/07/2017	Acompte Ordinateur (Office dépôt)	3174,30€
28/08/2017	Solde Ordinateur Camera Switch câble (Office Dépôt)	3300,66€
04/10/2017	Valise pour rangement ordinateur	438,44€
12/12/2017	Achat casque et matériel audio (TH-Mann)	2724,44€
	Total de	11212,23€

26/10/2017 Sports Contest achat déambulateurs chq 3327 266,30€

**Compte rendu des vérificateurs aux comptes
Lepage Laurence et Ghislaine Moreno**

Nous soussignés Lepage Laurence et Moreno Ghislaine, avons procédé au contrôle des comptes de la Ligue Occitanie.

Nous certifions leur conformité par rapport aux pièces justificatives fournies.

Ce contrôle n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

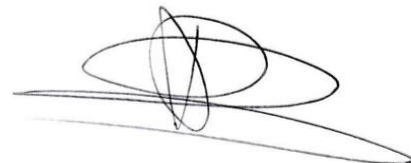
Fait pour servir et valoir ce que de droit

Labege, le 16 mai 2018

G. Moreno



Laurence LEPAGE



Madame Lepage : précise que les comptes établis sont corrects. Il y a cependant un problème de justification par les clubs concernant les sommes versées à la ligue (2€, 7 €,...) pour les participations en compétition.

Madame Abadie précise que pour les championnats de France, il existe un document fédéral qui pourrait être transmis à la ligue. Pour ce qui concerne les compétitions ligue, elle ignore s'il existe un document.

Mesdames Cucuphat et Lepage proposent que la ligue établisse un formulaire que les clubs rempliraient concernant ces sommes versées.

Monsieur Facerias demande des éclaircissements sur les 3000€ dépensés pour un regroupement Ballet.

Le Président sortant- Bernard Carles, précise que la ligue a fait l'avance des frais pour ce regroupement national qui s'est déroulé sur Toulouse, mais tout a été remboursé par la FFSG. La ligue tient à leur disposition tous les justificatifs.

Point 5

Budget Prévisionnel 2018

2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2018 ou date de début : 1 janvier 2018 date de fin : 31 décembre 2018

CHARGES	Montant	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	6366		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	3266			
Promouvoir sport santé		2266		
Inscriptions BF1 / BF 2		1000		
Achats matières et fournitures	3100		74- Subventions d'exploitation	25792
Achats fournitures administratives		1000		
Autres fournitures handi sports		1800	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicite(s)	
Achat /Com - lutte discrimination		300		
61 - Services extérieurs	5792			
Location glace	4692		CNDS emploi dégressif	7500
Location glace réduire inégalités - action		552		
Location glace BF1 / BF 2		1380		
Location glace formation entraîneurs		1380		
Location glace Détection		1380		
Location salle	600		CNDS	3282
Location salle AG		400		
Location salle ETR		200		
Entretien et réparation			Région(s) :	15010
Assurance	500		Département(s) :	
Documentation				
62 - Autres services extérieurs	18994			
Affiliations et Honoraires	800			
Remboursements championnats	600			
Prestations intervenants	2738		Intercommunalité(s)	
Prest. intervenants - sport santé		50		
Prest. Intervenants ETR		768		
Prest. Intervenants BF1 / BF 2		960		
Prest. Intervenants formation entraîneurs		480		
Prest. Intervenants Détection		480		
Hébergement	9880			
Hébergement BF1 / BF2		180		
Hébergement formation entraîneurs		4400	Commune(s) :	
Hébergement Off. Arbitrage		400		
Hébergement Détection		4400		
Hébergement fonctionnement		500		
Déplacement	2060			
Déplacement réduire inégalités		160		
Déplacement ETR		200		
Déplacement formation entraîneurs		50		
Déplacement Off. Arbitrage		200		
Déplacement Détection		50		
Déplacements dirigeants/ divers		1400		
Restauration	2516			
Restauration réduire inégalités		220		
Restauration sports santé		96		
Restauration BF1 / BF 2		600		
Restauration off. arbitrage		400		
Restauration fonctionnement / AG		1200		
Services bancaires, autres	400			
63 - Impôts et taxes	0		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,				
Autres impôts et taxes			Fonds européens	
64 - Charges de personnel	48972			
Rémunération des personnels	29316			
Charges sociales	19656			
65- Autres charges de gestion courante	0	0	75 - Autres produits de gestion courante	54332
66- Charges financières			cotisations, dons manuels ou legs	
			Adhésions clubs	1200
			Inscriptions tests	750
			Location Mat. Informatique	540
			Ristoume FFSG	5500
			FFSG Charges salariales	46342
67- Charges exceptionnelles			76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements			78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Frais financiers				
Autres				
TOTAL DES CHARGES	80124		TOTAL DES PRODUITS	80124
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
86- Emplois des contributions volontaires en nature	2260		87 - Contributions volontaires en nature	2260
Secours en nature			Bénévolat	2260
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature	
Personnel bénévole	2260		Dons en nature	
TOTAL	82384	0	TOTAL	82384

2. Budget previsionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est different de l'annee civile, preciser les dates de debut et de fin d'exercice. Le total des charges doit etre egal au total des produits.

Exercice 2018 ou date de debut : 1 janvier 2018 date de fin : 31 décembre 2018

CHARGES	Montant	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	6366		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
61 - Services extérieurs	5792			
62 - Autres services extérieurs	18994			
63 - Impots et taxes	0		Organismes sociaux (détailler) :	
64- Charges de personnel	48972			
65- Autres charges de gestion courante	0	0	75 - Autres produits de gestion courante	54332
TOTAL DES CHARGES	80124		TOTAL DES PRODUITS	80124
86- Emplois des contributions volontaires en nature	2260		87 - Contributions volontaires en nature	2260
TOTAL	82384	0	TOTAL	82384

Approbation budget 2017 et vote quitus

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité

Approbation Budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Bernard Carles demande à Giles Rols si le matériel informatique qui lui est confié est correct. Monsieur Rols confirme la bonne qualité du matériel excepté l'imprimante.

Bernard Carles annonce la reconduction de la cotisation ligue à 150€ pour la saison 2018/2019

Point 6

Point sur les Disciplines

Artistique

9 clubs sur les 12 de notre Ligue, proposent le patinage artistique comme discipline de base.

Licences

Elles sont au nombre de **1617**, soit 80 % des 1963 licences totales de notre Ligue.

285 sont des licences compétitions, ce qui représente 76 % sur les 377 licences compétitions toutes disciplines confondues

Coté

compétition

214 compétiteurs ont été classés sur le French Ranking 2017/2018 dont :

- 17 compétiteurs sur un niveau National
- 24 compétiteurs sur les TDF
- 171 compétiteurs sur un niveau régional
-

Les OA artistique

18 juges // 3 contrôleurs techniques // 6 Spécialistes Techniques

Danse

4clubs sur la ligue d'Occitanie

- 1 club à Castres CSG
- 2 clubs à Toulouse TSG TCP
- 1 club Montpellier MMM SG

243 patineurs licenciés en Danse sur Glace cette saison

1 couple Danse club TSG

- Célia Bonello et Garance Natoly

Coupe Inter régionale Viry Chatillon

Catégorie Poussin Besma Boussoualim se classe 1ere Club TCP

Stage Danse et Artistique à Castres les 28 et 29 avril 2018 avec la participation de **Nathalie Péchalat**

Ballet

Equipe:

1 équipe Open + 15 ans (Capitole Art Company) club TCP

Résultats:

Trophée d'Occitanie

Toulouse 8^{ème} sur 8 équipes

Criterium

Asnières 10^{ème} sur 10 équipes

Calendrier Compétitions 2019:

12/02/2019 ?????

02/03/2019 ?????

16 /03/2019 ?????

06 /04/2019 ?????

25/28 avril 2019

Nation's Cup et Gold Cup Adult

04/05/2019

Criterium ?????

18/05/2019

Belfort Championnat de France /Masters Senior

Madame Lepage demande quel est le lieu la Nation Cup.

Monsieur Carles précise qu'il n'a pas d'information sur ce sujet si ce n'est qu'elle aura lieu en France.

Patinage Synchronisé

Bernard Carles précise que la ligue aurait besoin de plus d'informations sur cette discipline pour compléter le compte rendu de la ligue.

Nous avons 1 club sur notre ligue à Montpellier avec 2 équipes

Le patinage synchronisé a vu le jour à Montpellier en 1996

Catégorie Novice Basic Les Soleïades

- 1^{er} manche des Championnats de France Romorantin 7^{ème}/7^{ème}
- 3^{ème} manche des Championnats de France Caen 7^{ème}/7^{ème}

Catégorie Juvénile Les Célénades

- 1^{er} manche des Championnats de France Romorantin 2^{ème}/3^{ème}
- 3^{ème} manche des Championnats de France Caen 2^{ème}/6^{ème}

- **La 3ème compétition à été annulée en raison de la grève SNCF**

Roller En Ligne

Deux clubs de Roller sur notre ligue et une section

Clubs:

- Montpellier Ice & Roller School
- Toulouse Art Roll'Ice Toulouse

Section de Roller:

- Toulouse Toulouse Club Patinage

Open de France au gymnase du château de l'Hers à Toulouse, compétition organisée par le Art Roll'Ice Toulouse les 31/3 - 01/4 - 2018

L'Open Mondial de roller artistique aura lieu à Cork Irlande du 05 au 08- juillet 2018

En réponse à la demande de Madame Abadie pour que les résultats de cette discipline soient énoncés, Bernard déplore le fait qu'ils ne soient pas transmis à la Ligue.

Madame Abadie précise que 4 patineurs sont pris en équipe de France (Natasia Giraud, Rols Joshua, Ruiz Manuela , Rols Xan), et informe qu'elle demandera à Madame Giraud de transmettre les résultats.

Point 7

Collège Hubertine Auclair Sébastien

L'année 2017-2018 arrive à son terme et c'est avec grand plaisir que le Collège Hubertine Auclair se satisfait du partenariat signé entre la Ligue Occitanie et le Collège. Après 2 conseils de classe, le constat est le suivant : L'intégration des sportifs dans les classes ainsi que leurs obligations s'intègrent correctement dans la vie du collège. Une attention sera portée au cours d'une réunion fin Aout afin de correctement intégrer la possibilité aux enfants de s'entraîner plus régulièrement sur le créneau du midi. Les 3 enfants inscrits cette année dans le partenariat ont obtenu des résultats scolaires proche de l'excellence. Une réflexion est en cours afin d'ouvrir l'accès à des futurs enfants présentant un potentiel sportif et scolaire.

Une journée Portes ouvertes aura lieu au collège le samedi 16 Juin 2018 (horaires à définir). Mr HENRY (Proviseur du lycée) précise qu'il est dans une volonté affichée de privilégier l'accès des sportifs, de continuer son travail de communication et la présence terrain. A ce titre, un article dans la Dépêche et des actions d'élèves démontrent aujourd'hui la volonté de redressement et de bon sens. Un autre axe d'amélioration gravite autour de l'intégration et la participation à l'UNSS. Une réunion doit être diligentée dans ce sens fin Juin avec le professeur d'EPS soutenant le sujet afin d'en mesurer les possibilités.

Madame Rols demande s'il est envisagé la même démarche de partenariat avec un lycée ? Monsieur Bonello informe que le partenariat n'était pas officiellement inscrit. Pour ce qui concerne le lycée, un axe de réflexion est envisagé en ce sens. Madame Rols signale qu'une action peut être envisagée avec le collège Jolimont et le collège qui est à proximité de la patinoire.

Madame Robert précise qu'une action avait été envisagé avec Jolimont en fin de saison dernière mais comme Hubertine s'était positionné et que les établissements sont très proches l'un de l'autre, la convention à été axée sur Hubertine en accord avec les deux chefs d'établissements.

Concernant le championnat de France UNSS, aucun établissement de notre ligue n'y est présent. Il serait intéressant d'y participer ; pour cela besoin de positionner des classes à horaires aménagés sur différents clubs de la région en lien avec les possibilités clubs/établissements.

La ligue va accompagner les clubs la saison prochaine sur les besoins scolaires (collège, lycée et primaires) avec des établissements à proximité des clubs qui souhaitent s'investir dans l'accueil de sportifs listés au niveau régional et national.

Nous viendrons vous rencontrer pour voir les possibilités à envisager.

Un mail vous sera adressé à la rentrée sur ce sujet.

Compte rendu ETR :

Madame Robert remercie tous les membres de l'Équipe Technique Régional pour leur investissement, les clubs pour les mises à disposition et la ligue qui a favorisé et optimiser la mise en œuvre des projets exposé dans le rapport moral et d'activités ; qu'il s'agisse de la formation, de l'accès au haut niveau avec les formations d'entraîneurs et les stages de ligues très appréciés cette saison, la mise en œuvre de 3 PSC1, toutes les actions envisagées ont été optimisées sauf le BF2 qui nous pose souci depuis deux ans en lien avec le peu d'inscrits à chaque session. Besoin d'avoir une réflexion avec l'équipe pour envisager un BF2 la saison prochaine qui reste important pour des démarches professionnelles.

Point 8

Question Posées

Nous avons reçu aucune question date limite le 25 mai 2018

Pas de questions à ce jour

Fin de L AGO 10 heures 40

AG Elective

Conformément aux statuts, tous les membres de la Ligue Occitanie actuels sont sortants

Voix Club AG 2018

Plus de 10 licences
de 21 à 50 licencié
Par tranche de 50 licenciés à partir de la 51ème

1 voix
Plus 2 voix
1 voix supplémentaire

Seules les licences fédérales, compétition, encadrement et Kid sont prises en compte dans le barème des droits de vote

Licence au	11001	30003	30004	31001	31002	31003	31004	34001	34002	34008	66001	81001	Total licences
11-04-2018	NPL	COPM	ASG	BPG	TSG	TCP	ART	MMM SG	MMM P	Ice Roller	CGFR	CSG	1938
N Voix	82	159	145	358	111	330	50	111	256	27	79	230	
10 à 20	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
21 à 50	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
51 à 100	1	1	1	1	1	1		1	1		1	1	
101 à 150	1	1	1	1	1	1		1	1			1	
151 à 200	1	1		1		1			1			1	
201 à 250	1			1		1			1			1	
251 à 300	1			1		1			1				
301 à 350	1			1		1							
351 à 400	1			1									
													Total voix
	4	6	5	10	5	9	3	5	8	3	4	7	69

30003 CLUB OLYMPIQUE PATINAGE NIMOIS
30004 ALES SPORTS DE GLACE
31001 BLAGNAC PATINAGE SUR GLACE
31002 TOULOUSE SPORTS DE GLACE
31003 TOULOUSE CLUB DE PATINAGE
31004 ART ROLL'ICE TOULOUSE

COPM
ASG
BPG
TSG
TSG
ART

11001 NARBONNE PATINAGE EN LIBERTE
34001 MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE PAINAGE
34002 MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE SG
34008 ICE ET ROLLER SCHOOL MONTPELLIER
66001 FONT ROMEU CLUB GLACE
81001 CASTRES SPORTS DE GLACE

MPL
MMM SG
MMM P
Ice Roller
CGFR
CSG

Candidature à la Présidence de la ligue d'Occitanie

Carles Bernard

Le Président est élu pour quatre ans.

Son élection est faite par l'assemblée générale de la Ligue d'Occitanie des Sports de Glace à bulletin secret, à la majorité absolue des voix dont disposent les membres de l'assemblée générale au moment du vote

En cas de non élection au premier tour, seul les deux candidats ayant recueilli le plus de voix pourront se maintenir au second tour, et l'Assemblée Générale élira le Président de la Ligue à la majorité relative.

Nombre de voix des Clubs présent **66 voix**

Est élu à la Présidence de la Ligue d'Occitanie **Bernard Carles** avec **66** sur **66** voix

Candidature des membres du Comité Directeur

Les membres du comité directeur sont élus au scrutin secret par l'assemblée générale

Bonello Sébastien	TSG	Meric Christiane	TSG
Cucuphat Hélène	BPG	Rols Danielle	TCP
Facerias Thierry	BPG	Sanchez Françoise	TSG
Lepage Laurence	TCP	Schneider Jean Claude	ART
Garcia Dolma	CGF		

Sont élus

Cucuphat Hélène	BPG	Nombre de voix	51 élu
Meric Christiane	TSG	Nombre de voix	49 élu
Bonello Sébastien	TSG	Nombre de voix	49 élu
Rols Danielle	TCP	Nombre de voix	47 élu
Facerias thierry	BPG	Nombre de voix	46 élu
Garcia Dolma	CGF	Nombre de voix	43 élu

Schneider Jean Claude	BPG	Nombre de voix	42 non élu
Lepage Laurence	TCP	Nombre de voix	37 non élu
Sanchez Françoise	TSG	Nombre de voix	32 non élu

Monsieur Carles est très surpris de ce résultat et déçu pour Jean-Claude qui s'est très investi dans la ligue et au niveau des clubs.

Vérificateurs au compte

Désignation de deux personnes de 2018 à 2022

1^{er} vérificateur : Laurence Lepage

2^{ème} vérificateur : Simone Berger

Approbations des vérificateurs aux comptes à l'unanimité

Rappel Affiliation Club FFSG/Ligue

Article 5 – AFFILIATION ET REAFFILIATION Page 4 des statuts

La procédure d'affiliation ou de réaffiliation est fixée chaque année par le Conseil Fédéral de la F.F.S.G. sur proposition de la Commission des Statuts, Normes et Règlement. Elle est détaillée dans le Règlement Intérieur et le Règlement des affiliations et des Licences

Tout dossier d'affiliation à la F.F.S.G. doit être obligatoirement visé pour avis par la Ligue

Toute association sportive des départements de la Région d'Occitanie « Pyrénées – Méditerranée » devra fournir pour s'affilier à la Ligue d'Occitanie des Sports de Glace :

1. un exemplaire **à jour de ses statuts**, qui devront être conformes aux lois et règlements en vigueur.
2. La composition de son **Comité Directeur et de son Bureau**.
3. La copie ou la **photocopie du récépissé de déclaration à la Préfecture** et en cas de changement de titre ou de transfert de siège, la copie ou la photocopie du nouveau récépissé de déclaration de l'association.
4. Le **PV de sa dernière AG** (pour 2018/2019 AGO/AGE)
5. Etre **à jour de ses cotisations** auprès de la Ligue d'Occitanie des Sports de Glace

Fin de l'AG Élective 13h 10

En annexe
CR Rapport moral et d'activité
CR Artistique
CR Danse

Le Président de la Ligue
Bernard Carles



Le Secrétaire de la ligue
Thierry Facerias





Ligue d'Occitanie des Sports de Glace

« Pyrénées-Méditerranée »

Assemblée Générale Ordinaire et Élective
Samedi 02 juin 2018 Campanile Narbonne Sud

Émargements		
Nom Prénom	Entité ou Titre	Signature
CUCUFIAT Hélène	licenciée BPS	
PIETROBON Céline	Présidente MMMP	
PELLETIER Pauline	PROFESSEUR	
HATTEL Florence	Entrenneuse ASG	
ROLS Danielle	licenciée TCR	
Garcia Dolma	Président Club	
LESFAGS Lorraine	T.C.P.	

Le Secrétaire Général
Jean Claude SCHNEIDER

Le Président
B. CARLES



Ligue d'Occitanie des Sports de Glace

« Pyrénées-Méditerranée »

Assemblée Générale Ordinaire et Élective
Samedi 02 juin 2018 Campanile Narbonne Sud

Émargements		
Nom Prénom	Entité ou Titre	Signature
SANCHEZ Françoise	FTS TSG / Vice Pr. Ligue	
Roche Lionel	COPN entraîneur Nîmes	
MERIC Chushiane	Troisième Ligue TSG	
BARRAU Laëtitia	Présidente Castres Sports de Glace	
Abadie Ajarri	Présidente TCP	
BERGER Simonne	Membre TCP	
NAUROY Stéphanie	Présidente COPN	

Le Secrétaire Général
Jean Claude SCHNEIDER

Le Président
B. CARLES



Ligue d'Occitanie des Sports de Glace

« Pyrénées-Méditerranée »

Assemblée Générale Ordinaire et Élective
Samedi 02 juin 2018 Campanile Narbonne Sud

Émargements		
Nom Prénom	Entité ou Titre	Signature
FACCHINI Irix	BPG PAYSAN	
CRABOL Magdalaine	BPG Entraîneur	
COONET Elisabeth	Président	
ALAIN WYCKAERT	PRESIDENT	
Pat Roll'ice Toulouse	Président	
BASSET Sébastien	membre Ligue	
BONELLO Sébastien	membre Ligue ETR	

Le Secrétaire Général
Jean Claude SCHNEIDER

Le Président
B. CARLES



Ligue d'Occitanie des Sports de Glace

« Pyrénées-Méditerranée »

Assemblée Générale Ordinaire et Élective
Samedi 02 juin 2018 Campanile Narbonne Sud

Émargements		
Nom Prénom	Entité ou Titre	Signature
Carles : Benard	Président ds 14	
Robert Netholi	Code Technic	

Le Secrétaire Général
Jean Claude SCHNEIDER

Le Président
B. CARLES